

~~Paul~~
~~Robert~~
~~Arnaud~~
~~Arnaud~~
~~Arnaud~~
~~Arnaud~~
~~Arnaud~~
~~Arnaud~~
Jean T. R. W.

Séance du Conseil Municipal du
26 mars 1960

Le vingt six mars mil neuf cent soixante à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meunecy, régulièrement convoqué, s'est assemblé, à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de son Maire

Étaient présents: M. M. Judith Maie, Demeure adjoint, Gerost, Baulieu, Violette, Legrand, Arnaud, Bruffaut, Darant, Robert, Bourcier, Loizillon, Nico, Rabier, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: M. M. Geisseire, Gilles, Charrieras qui a donné pouvoir à M. Legrand.

Secrétaire de séance: M. Violette

Le Président ouvre la séance et informe l'Assemblée de la démarche qu'il a faite le 19 mars en compagnie de M. M. Legrand et Bourcier, auprès de M. Touchy, en vue d'arriver à un accord pour la cession au meilleur prix de la parcelle 868 bordant le Chemin dit de l'Ormeau, terrain destiné à la construction de pavillons.

Après un examen de la valeur actuelle des sols de notre localité Monsieur Touchy a accepté de vendre cette parcelle à 6 nouveaux francs le mètre carré. En conséquence et compte tenu d'obtenir l'accord des héritiers Broquet pour la cession des parcelles 869 et 870 formant le fond du lotissement, le Président indique que le prix de revient des terrains mis à la disposition des candidats à l'accession à la propriété s'élèvera à 1300 francs ou 13 nouveaux francs.

Il est décidé de réunir les acheteurs inscrits des lots samedi 2 avril à 18 heures 30 en mairie.

Le Maire informe ensuite le Conseil Municipal de la Constitution du Syndicat Intercommunal pour la construction d'H. S. M. dans la région de Meunecy, le Président en est M. Loizillon et le Secrétaire M. Robert.

Il se félicite que les deux postes importants aient été réservés aux délégués de notre commune.

Il indique que les inscriptions retenues en Mairie atteignent à ce jour, pour les habitants de la localité, le chiffre de 75. Étant donné l'importance des besoins locaux il demande au Conseil Municipal s'il n'y aurait pas lieu de réserver au seul programme communal, l'utilisation du terrain Farblay, parcelle 98. et d'aviser la Papeterie Secoursonnois, d'utiliser les terrains dont elle dispose pour y édifier des constructions qui lui sont nécessaires. La réalisation des deux projets devant être assurée par les soins du Syndicat Intercommunal, le Conseil Municipal en décide ainsi.

Sur la proposition de son Maire, le Conseil Municipal décide l'achat d'un magnétophone pour enregistrer les séances de l'Assemblée Communale. La dépense sera inscrite au budget primitif 1960. Le Président informe que Monsieur le Préfet réunit à la Préfecture, les Maires du Canton de Corbeil pour une séance de travail et d'information le 20 avril et indique qu'il posera diverses questions. Monsieur Piolette désire qu'on y ajoute celle relative à l'agrandissement du débouché de la route de Benuecy - N° 107. sur la Départementale 153. Il en sera ainsi fait.

La séance est ensuite levée à 20 heures.

(Signatures)
A. Girard
M. Piolette
M. P. P.
M. P. P.
M. P. P.
M. P. P.

Séance du trente avril mil neuf cent soixante

Le trente avril mil neuf cent soixante à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire, sous la présidence de son Maire.

Étaient présents : M. L. Judith, Maire, Benuecy.